

Appel à candidatures

Bourses de stage du réseau de recherche ELIT (Elaborating Interdisciplinarity with SSH)

Le cluster prend en charge un à deux stages par projet présenté.

Contexte

Le réseau de recherche ELIT (Elaborating InTerdisciplinarity with SSH) vise à fédérer et développer les relations interdisciplinaires entre les sciences humaines et sociales (SHS) et les secteurs de la santé du futur et de l'industrie du futur, afin d'élaborer ensemble des problématiques communes relatives aux perspectives futures de ces domaines. Lieu de mise en œuvre d'une méthodologie interdisciplinaire, ELIT se propose d'être un incubateur pour penser, comprendre et articuler les interactions interdisciplinaires autour des enjeux de la santé du futur et de l'industrie du futur en permettant aux chercheur.euse.s de toutes disciplines de partager leurs analyses et leurs expertises dès les premières étapes de la conception des programmes de recherche.

Critères d'éligibilité

- **Porteur.euse et co-porteur.euse(s)** : Le projet doit être porté et déposé par plusieurs enseignant.e.s-chercheur.euse.s de Nantes Université (*voir précisions dans le paragraphe relatif à l'interdisciplinarité ci-après*). La.le stagiaire ne peut pas déposer le dossier directement. NB : Un.e porteur.euse ne peut soumettre, annuellement, qu'un seul projet à cet AAC.
- **Niveau d'études** du.de la ou des stagiaire(s) : en cours de Master 1 ou Master 2
- **Durée du stage** : 2 à 6 mois, à partir du 01/03/2023
- **Thématique et objet du stage** : Le stage doit s'inscrire dans la dynamique interdisciplinaire d'ELIT en associant les SHS aux sciences de l'ingénieur et/ou de la santé, aussi bien dans la définition du projet que dans sa mise en œuvre.
- **Critères d'interdisciplinarité** : projet collaboratif entre au moins **deux laboratoires de recherche**, dont au moins un laboratoire de SHS de Nantes Université¹. Des binômes de stagiaires de masters différents peuvent être proposés.
Le(s) stagiaire(s) sont obligatoirement co-encadré.e(s) par deux enseignant.e.s-chercheur.euse.s de deux disciplines et laboratoires distincts.

La collaboration peut inclure un.e troisième enseignant.e-chercheur.euse et/ou laboratoire. Toutefois, il est conseillé de bien identifier un.e porteur.euse principal.e.

Les nouvelles collaborations et les projets d'amorçage de collaboration sont particulièrement encouragés.

¹ CAPHI, CDMO, CENS, CFV, CREN, CRENAU, CRHIA, CRINI, DCS, ESO, IRDP, L'AMO, LARA, LEMNA, LETG, LLING, LPPL, MIP

Il n'est pas nécessaire d'avoir un.e ou des candidat.e(s) en amont pour répondre à cet appel. Le(s) candidat.e(s) pourra(ont) être recruté.e(s) après la validation du projet par ELIT. Il est possible de recruter en tant que stagiaire(s) un.e ou des étudiant.e(s) provenant d'autres établissements.

Modalités du soutien

Les dépenses éligibles correspondent à **la gratification d'un.e ou deux stagiaire(s) pour une période maximum de 6 mois**². D'autres dépenses complémentaires nécessaires au bon déroulement des stages sont envisageables. Toutefois, seules les dépenses précisées et justifiées lors de la demande pourront faire l'objet d'un financement, sous réserve d'une validation par ELIT.

La bourse sera versée au laboratoire du.de la porteur.euse de projet, qui sera gestionnaire du financement et responsable des dépenses. Le(s) stagiaire(s) sera(ont) rattaché.e(s) administrativement au laboratoire.

Dans le cas où la.le porteur.euse de projet n'arriverait pas à recruter le(s) stagiaire(s), ou que le stage ne pourrait débuter avant le 30 juin 2023, le financement sera définitivement annulé.

Suivi, évaluation, valorisation

Il sera demandé en début de projet un encart de présentation pour le site d'ELIT. En fin de projet, il conviendra de produire un bilan permettant de rendre compte des résultats (support libre : article, note, vidéo, podcast audio, présentation lors d'une manifestation scientifique...).

La.le porteur.euse s'engage également à transmettre à ELIT le(s) rapport(s) de stage.

Par ailleurs, la.le responsable du projet bénéficiaire s'engage à mentionner le soutien financier de l'initiative NEX T, via le réseau de recherche ELIT, sur l'ensemble des documents et publications scientifiques (rapports de stage, articles, présentations orales, posters, ouvrages...), ou autres initiatives médiatiques notamment en faisant figurer les logos correspondants ou en les citant explicitement : *« Ce travail a été effectué dans le cadre du « Cluster ELIT » et a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du plan d'investissement « France 2030 », d'un soutien financier de la Région Pays de la Loire et de Nantes Métropole ».*

Soumission

Date limite de candidature à cet appel : 03/02/2023. Les réponses seront données la semaine du 13 février.

Pour candidater, merci de **retourner le formulaire en annexe** complété à elit@univ-nantes.fr.

² Le montant de la gratification est égal à 15,00 % du plafond horaire de la sécurité sociale (4,05 € par heure de stage soit 595,35 € pour un mois de 21 jours travaillés, au 1^{er} janvier 2023). Aucune gratification d'un montant supérieur ne peut ni ne doit être accordée.